

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00536 Numéro SIREN : 899 121 412 Nom ou dénomination : A.M.P USINAGE

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007791

A.M.P USINAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 1 Avenue du Parc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
899 121 412 RCS AMIENS (2021 B 00536)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Mars 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'imputer la perte de l'exercice d'un montant de 9.830,30 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	9.830,30 euros
---------------------	----------------

Sur le compte « Autres Réserves » qui sera ainsi soldé.	2.965 euros
--	-------------

Le solde	6.865,30 euros
----------	----------------

Sur le compte « Report à Nouveau » qui présentera ainsi un solde débiteur de même montant.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 21 Septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2023, précédemment approuvés par elle, font apparaître une perte telle que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de Commerce, décide qu'il n'y a pas lieu, nonobstant cette perte, de prononcer la dissolution de la Société.

FA

L'Assemblée Générale prend acte du fait que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit avant le 31 Mars 2026, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 21 Septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président
Mario FLAUTRE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Flautre', is written over a diagonal line that extends from the text 'Mario FLAUTRE'.

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2023

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE					Néant			
Adresse de l'entreprise : 1 AV DU PARC 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN								
Numéro SIRET* : 89912141200022								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 11			
					Ex. N-1 clos le			
					31/03/2022			
			Exercice N, clos le : 31/03/2023					
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010		012			
M	Incorporelles - Autres*		014	2 263	016	1 412	851	1 605
M	Immobilisations corporelles*		028	1 795	030	499	1 296	721
	Immobilisations financières* (1)		040	2 565	042		2 565	1 815
Total I (5)			044	6 623	048	1 911	4 712	4 141
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050	22 642	052		22 642	13 000
I	- Marchandises*		060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	9 997	070		9 997	16 395
U	(2) - Autres* (3)		072	1 204	074		1 204	702
L	Valeurs mobilières de placement		080		082			
A	Disponibilités		084	2 746	086		2 746	8 842
N	Charges constatées d'avance*		092		094			
T	Total II		096	36 590	098		36 590	38 939
Total général (I + II)			110	43 213	112	1 911	41 302	43 081

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	10 000	10 000	
Ecart de réévaluation	124			
P Réserve légale	126	1 000		
R Réserves réglementées*	130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	2 965		
P Report à nouveau	134			
R Résultat de l'exercice	136	-9 830	3 965	
E Subventions d'investissement	137			
S Provisions réglementées	140			
Total I	142	4 135	13 965	
Provisions pour risques et charges	Total II 154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	15 506	13 045	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169)	172	21 661	16 071	
E Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	37 167	29 116	
Total général (I + II + III)	180	41 302	43 081	
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an				
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*			(5)	1 681
I (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

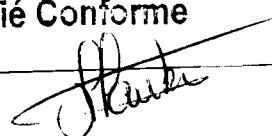
Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE		Exercice N, clos le (1) 31/03/2023		Ex. N-1, clos le (2) 31/03/2022	
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
O	Production vendue services*	intra-communau.	217	218	127 233
O	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	1 000
O	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues			226	
X	Autres produits			230	2
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	128 236
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	26 769
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-8 642
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	48 552
E	- mobilier				
E	- immobilier				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	126	244	711
	Rémunérations du personnel*			250	51 996
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	17 563
X	Dotations aux amortissements*			254	1 110
P	Dotations aux provisions			256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	6
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	138 066
1	- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	-9 830
	Produits financiers	(III)		280	
D	Produits exceptionnels	(IV)		290	
I	Charges financières	(V)		294	31
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348			
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	700
2	- BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	-9 830
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2			
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			312	314
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			316	
I	Provisions non déductibles*			318	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			322	
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		324	
T	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248	330	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies a)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991		
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346				
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2		352	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356	
E	Déficits antérieurs reportables* :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2		370	372

Certifié Conforme

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Certifié Conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Haut', is written over a horizontal line.

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 263			2 263
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		931		931
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	864			864
Immobilisations financières.....	1 815	750		2 565
Total.....	4 942	1 681		6 623
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	658	754		1 412
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		140		140
Autres immobilisations corporelles..	143	216		359
Total.....	801	1 110		1 911
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	851 Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....	2 263	33,33
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ANS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	5 ANS				
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	5 500	14 142	5 500	14 142
En-cours de production de biens	7 500	8 500	7 500	8 500
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	13 000	22 642	13 000	22 642

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....		
Autres créances.....		

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 550		2 550
Actif circulant et charges constatées d'avance.	11 201	11 201	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

10 000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	1 000	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	1 000	10,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	15 506	15 506		
Dettes fiscales et sociales.....	17 905	17 905		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	3 755	3 755		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	37 167	37 167		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	1 140
Dettes fiscales et sociales.....	8 958
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée..... 72 000

Autres engagements réciproques.....

--

Engagements reçus

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

--

Effectifs

1

Autres informations significatives

--

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410	2 263	412		414		416	2 263	
I Terrains		420		422		424		426		
M Constructions		430		432		434		436		
M Inst. tech. mat, out		440		442	931	444		446	931	
C Inst. gén. agenc.		450		452		454		456		
O Mat. de transport		460		462		464		466		
R Autres immos corp.		470	864	472		474		476	864	
Immob. financières		480	1 815	482	750	484		486	2 565	
TOTAL		490	4 942	492	1 681	494		496	6 623	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	658	502	754	504		506	1 412	
I Terrains		510		512		514		516		
M Constructions		520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.		530		532	140	534		536	140	
C Inst. générales, agencés divers		540		542		544		546		
O Matériel de transport		550		552		554		556		
R Autres immobilisations corporelles		560	143	562	216	564		566	359	
TOTAL		570	801	572	1 110	574		576	1 911	
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	1	2	3	4	5	6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL		596								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

TOTAL 596

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE					Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Amortis. dérogatoires	600		602		604	606
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provis. réglement.	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges..		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860	9 830	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	9 830	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374 25 447
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 12 728
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.P USINAGE		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/04/2022	et clos le : 31/03/2023	Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376	1,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0	
Total 1	106	0	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues	113	0	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
Total 2	106	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121	0	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	0	
Total 3	152	0	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			